



COMITE DIRECTEUR du 6 septembre 2022

Le mardi 6 septembre 2022 à 9h30, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis en présentiel dans les locaux du centre équestre Equiloisirs FAE. La réunion était également accessible en visioconférence via l'application Zoom.

Présents :	En visioconférence :	Absents :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurent DUBORGET ▪ Sandrine MATTEI ▪ Philippe OUVRIER-BUFFET ▪ Jennifer PANCRAZI ▪ Marion TERRAZZONI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emmanuelle ARRIGHI ▪ Lorraine LACHIZE ▪ Andréa PULICANI ▪ Lætitia TAILLADE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie-Hélène ARMAGNAC ▪ Catherine GERDES ▪ Lydie LEANDRI ▪ Jessica PAPI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 8 juillet 2022
2. Point financier
3. Approbation des règlements 2023
4. Dispositif experts fédéraux 2023
5. Réunion de calendrier des circuits régionaux 2023
6. Réunion de calendrier sportif 2023
7. Dossiers en cours
8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 8 juillet 2022

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du Comité Directeur du 8 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

La chargée de mission remet un récapitulatif des dépenses réalisées sur l'exercice 2021/2022 et présente les soldes des comptes au 2 septembre 2022. Le solde du livret A est de 51 977,67€. Le solde du compte courant est de 93 974,57€.

Les membres du Comité Directeur valident le point financier à l'unanimité.

La clôture des comptes effective au 31 août 2022, la chargée de mission précise à Laurent DUBORGET qu'il est urgent de transmettre au CRE les justificatifs manquants des dépenses effectuées en CB listées en compte d'attente et à Sandrine MATTEI (en tant que dirigeante de des écuries de Valendella) que la facture du Kit pédagogique acquis en 2020 n'a toujours pas été régularisée malgré les multiples relances.

3. Approbation des règlements 2023

3.1 Règlements CSO

Les membres du Comité Directeur approuvent le règlement de la commission saut d'obstacles ainsi que le règlement des circuits régionaux club et amateur sous réserve d'y apporter les modifications suivantes :

- APPEL A CANDIDATURE 2023 :

Le circuit régional s'adresse à toutes les structures équestres ayant organisé un concours amateur/Pro durant le millésime précédent et aptes à répondre au cahier des charges.

Toutes les structures aptes à répondre au cahier des charges et souhaitant organiser pourront candidater à l'organisation d'une étape labellisée Circuit Régional.

- EQUIPE D'OFFICIELS DE COMPETITION (circuit club) :

Revoir le niveau requis pour officier, prévoir des officiels détachés de la structure organisatrice.

Le CRE prendra en charge les récompenses des finales (trophées, flots, ...) des circuits régionaux et du Championnat Régional, le budget afférent sera amputé de l'aide à l'organisateur.

3.2 Règlement Dressage

Les membres du Comité Directeur approuvent :

- la charte organisateur dressage circuit régional 2022/23

- la charte organisateur finale circuit régional 2022/23

- la charte organisateur championnat régional 2023

- le règlement circuit régional 2022/23

- le règlement championnat régional 2023

- le guide de l'organisateur 2022/23

La commission détaillera la partie formation ODC lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2022/23 et se prononcera sur le projet d'achat d'une nouvelle lice de dressage.

3.3 Règlement Endurance

Pas de règlement communiqué à ce jour.

Le CRE a déposé la date du 30 avril 2023 pour l'organisation d'une CEI1.

3.4 Règlement Hunter

Les membres du Comité Directeur approuvent le règlement de la commission Hunter.

Suite à la demande de la commission qui ne comportait pas de membre élu, Jennifer PANCRAZI est proposée comme rapporteur, la proposition est validée à l'unanimité.

3.5 Règlement TREC

Les membres du Comité Directeur approuvent le règlement de la commission TREC.

Pas d'avancée sur le projet de circuit inter-régions, un forum des organisateurs de concours TREC 2023 sera organisé afin de faire un point sur les capacités de recevoir une finale en Corse avec des épreuves de niveau amateur.

3.6 Règlement Équitation Western

Pas de règlement communiqué à ce jour.

3.7 Règlements Vie des clubs

Les membres du Comité Directeur approuvent les règlements de la commission Vie des clubs :

- règlement Coupe de Corse Equifun
- règlement Coupe de Corse Pony-Games
- règlement Challenge Equifun/Pony-Games

Jennifer PANCRAZI est membre élu de la commission et de ce fait rapporteur, il est néanmoins nécessaire de procéder à l'élection d'un Président.

4. Dispositif experts fédéraux 2023

Les membres du Comité Directeur approuvent la ventilation des 8 journées allouées par la Fédération Française d'Équitation comme suit :

- 2 jours Equifun
- 2 jours Pony-Games
- 4 jours Spectacle équestre (mise en place d'un BFE SEC)

5. Réunion de calendrier des circuits régionaux 2023

Les nouvelles directives FFE imposant la saisie des DUCs des Championnats Régionaux ainsi que des étapes et finales des circuits régionaux avant le 30 septembre 2022, une pré-réunion de calendrier visant à harmoniser les circuits régionaux 2023 aura lieu le mardi 20 septembre en visioconférence avec les présidents des différentes commissions. Début de la séance : 9h30

6. Réunion de calendrier sportif 2023

La réunion de calendrier visant à établir le calendrier sportif 2023 se tiendra le jeudi 20 octobre 2022. Heure et lieu à définir. Les DUMs (Déclarations Uniques de Manifestations concernant l'équitation de pleine nature) seront également inscrites au calendrier.

7. Dossiers en cours

7.1 Graines d'artiste

Une visioconférence est programmée jeudi 8 septembre avec le président de la commission spectacle équestre fédérale : Fabien GALLE, la secrétaire de la commission spectacle équestre fédérale : Eve TIXADOR et le référent éducation nationale : Lionel FERRIER afin de faire un point sur l'avancement du projet. A ce jour, seul le centre équestre d'OMESSA s'est manifesté de manière officielle pour devenir opérateur culturel sur ce programme.

7.2 Partenariat Generali

Un entretien avec Frédérique DUBOURG, responsable communication et événementiel Generali a permis d'obtenir un partenariat sous forme de cadeaux pour la remise des prix de la finale du circuit régional CSO Amateur.

7.3 Tourisme équestre, histoire et gastronomie

La présentation du projet est en cours de construction avec la collaboration de Marellia AUGER (IFCE). Le CRE prendra attache auprès de l'Office du Tourisme de la Corse dès qu'elle sera finalisée.

7.4 Pôle excellence

Le CRE, avec un avis favorable de la DTN, a formulé une demande d'entrée en MAP pour les cavalières Léa PERETTI et Paola SALVINI.

Les résultats scolaires jugés insuffisants, la commission régionale d'accès au sport de haut niveau n'a pas permis à Carla Maria ANTONA de continuer sur le Pôle Excellence à la rentrée de septembre 2022. Les parents ont fait appel de cette décision.

7.5 Échanges sportifs avec la Sardaigne

Le Président annonce qu'il prendra prochainement contact avec le Président du CRE Sarde afin d'être informé des dates sur lesquelles les cavaliers Corses pourraient concourir.

8. Questions diverses

8.1 Demande de Promotion Jean-André ALBERTINI

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité la demande de promotion niveau National Élite formulée par Jean-André ALBERTINI.

8.2 Annulation concours TREC spécial POR

Les écuries de San Giuliano n'assureront pas l'organisation du concours TREC spécial POR prévu au calendrier le 13 novembre 2022. Le CRE lancera un appel à candidature afin de reprendre la date pour l'organisation d'un concours TREC. En l'absence de retour, la date pourra être proposée pour l'organisation d'un concours dans une autre discipline.

8.3 Développement durable et bien-être animal

Le Président demande aux membres du Comité Directeur de sensibiliser davantage les adhérents à la cause animale et de les inciter à entreprendre des actions en faveur de l'association Equitable Corse.

Il appelle également à réfléchir sur des remises de prix « objectif 0 plastique ».

Jennifer PANCRAZI propose la mise en place de gobelets consignés à l'effigie du CRE Corse sur les manifestations équestres ainsi que l'élaboration de bacs de tri sélectif pédagogiques.

Ces actions pourraient faire l'objet d'appels à projet auprès de l'Office de l'environnement.

8.4 Aides aux déplacements sportifs

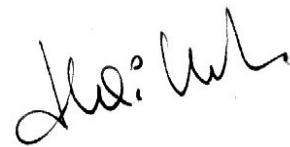
Le Président rappelle les conditions d'éligibilité et précise que les aides aux déplacements sportifs allouées par la Collectivité de Corse concernent uniquement les clubs sous statut associatif. Le CRE ne peut émettre un avis favorable aux associations non à jour de leur adhésion FFE.

8.5 Dispositif Pass'Sport

Le Président rappelle le dispositif mis en place par le gouvernement et précise que seuls les clubs sous statut associatif peuvent en faire la demande via leur compte asso.



Laurent DUBORGET
Président



Lætitia TAILLADE
Secrétaire générale